

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiés dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de 17 logements individuels + garages + salle collective, La Boissière-de-Montaigu

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Maître d'ouvrage : Vendée Habitat, 28, rue Benjamin-Franklin, CS 60045, Les Petites Bazinières, 85002 La Roche-sur-Yon cedex. Établissement Public Territorial.

Représentant du maître d'ouvrage : M. le Directeur général.

2. Objet : mission de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de 17 logements individuels + garages + salle collective, La Boissière-de-Montaigu (2273.01).

3. Forme de marché : procédure adaptée, marché public de maîtrise d'œuvre passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1-1°, R.2131-13, R.2172-1 et de l'article L.2123-1-1° du Code de la commande publique (ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018).

Le marché fait l'objet d'un lot unique.

Durée de la mission : elle débutera à compter de la date de notification de son marché et cessera à l'issue de la garantie du parfait achèvement ou après prolongation de ce délai de G.P.A.

Début prévisionnel de la mission : 1er semestre 2025.

4. Renseignements d'ordre économique et financier : **Forme juridique du groupement :** le marché sera conclu soit avec un prestataire unique soit avec un groupement d'opérateurs économiques, libre de se présenter sous forme de groupement conjoint ou solidaire.

Conditions : tout candidat devra produire son offre accompagnée d'un dossier comprenant les pièces suivantes :

1. Lettre de candidature établie selon l'imprimé "DC1" ou renseignements équivalents.

2. Déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé DC2 ou renseignements équivalents.

3. Note précisant la composition, l'organisation et les moyens techniques et humains de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

4. Dossiers de références datant de moins de trois ans en matière de réhabilitation de logements individuels + garages + salle collective avec indication du nombre de logements, du coût, de la date de réalisation.

Ce dossier devra comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- date(s) de réalisation,
- nombre de logements,
- coût de réalisation.

5. Justificatif d'inscription à l'Ordre des Architectes accompagné des certificats de qualification délivrés par les organismes professionnels pour les autres membres de l'équipe ou preuve par tous moyens.

6. Attestation sur l'honneur au regard des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique.

7. La copie du jugement en cas de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire, le cas échéant.

Les formulaires DC1, DC2, le modèle d'attestation sur l'honneur sont disponibles en téléchargement sur le site internet de Vendée Habitat :

www.vendeehabitat.fr/espace/Entreprises.

Les candidatures seront appréciées selon les compétences, références et moyens.

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- prix des prestations sur 40 points,
- valeur technique sur 60 points.

La valeur technique de l'offre est basée sur une note méthodologique jointe au dossier de consultation.

5. Renseignements d'ordre administratif : Financement par emprunts bancaires. Les prix sont révisables.

Le règlement des comptes s'effectuera par versements d'acomptes. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception par le maître d'ouvrage des demandes d'acomptes.

S'il peut prétendre au versement d'une avance, le titulaire du marché ne pourra la percevoir qu'après production d'une garantie à première demande s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, l'intégralité du montant de l'avance consentie. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des variantes.

Composition de l'équipe : un architecte, un économiste, un BET fluides. Mission de base + EXE TOTALES + OPC + DIAGNOSTIC.

a) Référence du dossier : JUR 2273.01.

b) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus gratuitement (uniquement par téléchargement) : www.vendeehabitat.fr/espace/Entreprises.

c) Mode transmission des candidatures et des offres : **Support électronique uniquement sur profil acheteur :** www.vendeehabitat.fr/espace/Entreprises.

d) Correspondant administratif : Laura Lenglet, tél. 02 51 09 85 82. Mail : marchespublics@vendeehabitat.fr

Adresse auprès de laquelle les renseignements techniques peuvent être obtenus : Sébastien Poissonnet, tél. 02 51 09 85 39.

e) Date limite de réception des offres : le mardi 10 décembre 2024 avant 11 h 00.

f) Délai de validité des offres : 180 jours.

g) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle peuvent être obtenus les renseignements concernant l'introduction du recours : tribunal administratif de Nantes, 6, allée Ile-Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes cedex 1, tél. 02 40 99 46 00, fax 02 40 99 46 58.

Courrier : greffe.ta-nantes@juradm.fr

h) Autre renseignement : Un avis d'information concernant la décision de signer le marché (conclusion du marché) sera consultable gratuitement sur le site internet de Vendée Habitat à l'adresse suivante : www.vendeehabitat.fr/espace/Entreprises.

6. Date d'envoi à la publication : 13 novembre 2024.

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Avis administratifs

Communauté de communes du PAYS DE MORTAGNE

Projet de révision allégée n° 2 du PLUIH

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-016, le président de la communauté de communes du Pays de Mortagne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUIH), du lundi 2 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025, soit pendant 36 jours.

Le projet de révision allégée n° 2 du PLUIH a pour objectif de faire évoluer les STECAL existants en venant modifier ou supprimer certains périmètres. Ce projet de révision sera également l'occasion d'ajouter de nouveaux STECAL répondant à des besoins ou enjeux intercommunaux.

L'enquête publique est organisée afin de recueillir l'avis de la population sur ce projet.

Mise à disposition du dossier : le dossier complet, conforme à la réglementation, du projet de révision allégée n° 2 du PLUIH sera disponible à la communauté de communes, 21, rue Johannes-Gutenberg, pôle du Landreau, CS 80055, 85130 Chanverrie, siège de l'enquête, et en version numérique dans chacune des 11 communes, afin que chacun puisse en prendre connaissance, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la communauté de communes du Pays de Mortagne : www.paysdemortagne.fr.

Observations et propositions du public : toute personne peut formuler ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête soit du lundi 2 décembre 2024 à 9 h 00 au lundi 6 janvier 2025 à 17 h 30 :

- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5687>

- par courriel à l'adresse suivante : pluih@paysdemortagne.fr en indiquant en objet «enquête publique relative au projet de révision allégée n° 2 du PLUIH, à l'attention de M. le Commissaire enquêteur»,

- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5687>

- par courriel à l'adresse suivante : pluih@paysdemortagne.fr en indiquant en objet «enquête publique relative à la révision allégée n° 2, à l'attention de M. le Commissaire enquêteur»,

- par courriel à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, M. Gaubert, à l'adresse suivante : 21, rue Johannes-Gutenberg, Pôle du Landreau, CS 80055, La Verrie, 85130 Chanverrie,

- sur un des 12 registres d'enquête, disponibles au siège communauté de communes et dans chacune des 11 communes pendant toute la durée de l'enquête, les jours et heures habituels d'ouverture au public.

Permanences du commissaire enquêteur : le président du tribunal administratif de Nantes a désigné un commissaire enquêteur pour procéder à ladite enquête : M. Gaubert, qui se tiendra à la disposition du public et pourra recevoir les observations, écrites ou orales, à :

- Lieux des permanences, dates et horaires des permanences :

Communauté de communes du Pays de Mortagne, 21, rue Johannes-Gutenberg, Pôle du Landreau, CS 80055, La Verrie, 85130 Chanverrie, le lundi 2 décembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 30 ; le lundi 6 janvier 2025 de 14 h 00 à 17 h 30.

Mairie de Mortagne-sur-Sèvre, place de la Mairie, 85291 Mortagne-sur-Sèvre, le jeudi 12 décembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

Mairie de Tiffauges, 5, place Gilles-de-Rais, 85130 Tiffauges, le samedi 14 décembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie des Landes-Genusson, 15, rue d'Anjou, 85130 Les Landes-Genusson, le mercredi 18 décembre 2024 de 10 h 00 à 12 h 00.

Mairie de Saint-Laurent-sur-Sèvre, place de la Mairie, 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre, le lundi 23 décembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

Toute information complémentaire sur le dossier peut être obtenue auprès de la communauté de communes du Pays de Mortagne. Tél. 02 51 63 06 06. Contact : Mme Jessica Gautron ou Mme Manon Cantin.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en préfecture, à la communauté de communes du Pays de Mortagne, et sur le site internet de la communauté de communes, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision allégée n° 2 du PLUIH, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques, des observations du public ou des conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact d'un marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

la centrale des marchés
www.lacentraledesmarchés.com

Trouvez gratuitement le bon marché public près de chez vous !

DON DU SANG

- Répondez aux appels des Centres de transfusion.
- Renseignez-vous auprès des associations de donateurs de sang.
- Chaque jour, il faut des centaines de donateurs de sang pour aider la médecine à sauver des vies en danger.

Découvrez les nouveautés des Editions OUEST-FRANCE
www.editionsouestfrance.fr

LaPlace
Réservé à nos abonnés

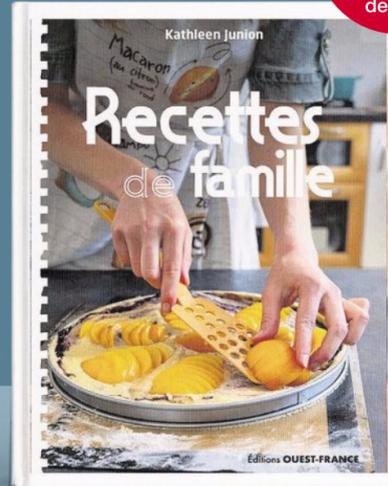
ouest france

Testez chez vous les meilleures recettes de famille de nos lectrices et lecteurs !

Harira, kig ha farz, tarte amandine aux pêches et aux mûres ...
Les recettes gagnantes de notre concours de cuisine rassemblées dans un livre.

Chacun des 27 plats, qu'il s'agisse d'un ragoût réconfortant ou d'un dessert emblématique, est une fenêtre sur le passé, qui évoque le souvenir de repas partagés et de moments de vie en famille.
Nos lectrices et lecteurs ont vraiment du talent !

19€⁹⁰
Hors frais de port*



Avec le soutien du **FONDS DE DOTATION** Louis Le Duff

Scannez le QR code et commandez O-F.fr/LRF



Date limite de commande le 8/12/2024



Renvoyez le coupon ci-dessous sans affranchir à : **Service clients**
Libre réponse 25295 35099
Rennes cedex 9



02 99 32 66 66 (prix d'un appel local)

CODE : S240OLRF du lundi au vendredi de 8h à



Gagnez du temps :
O-F.fr/LRF

Nombre d'exemplaires : x 19,90€ =

*Si ma commande est inférieure à 35 € + 3€ de frais de port

C240OLRF/1

Total =

BULLETIN DE COMMANDE : Recettes de famille

MES COORDONNÉES Mme M. Champs obligatoires

Nom*

Prénom*

Numéro abonné pour vous retrouver plus facilement

Adresse*

Code Postal* Ville*

Tél.* de préférence mobile

Adresse email

Je choisis mon mode de paiement

Facile : je suis abonné(e) à Ouest-France et je paie par prélèvement automatique, j'accepte qu'un prélèvement du montant de ma commande soit effectué sur mon compte bancaire

Je paie par chèque et joins un chèque du montant de ma commande à l'ordre de Ouest-France

Signature

Je poste SANS AFFRANCHIR ce bulletin complété et accompagné de mon chèque le cas échéant.

Offre réservée aux abonnés Ouest-France résidant dans les régions Bretagne, Pays de Loire et dans les départements Calvados, Manche, Orne et Deux-Sèvres. Le livre Recettes de famille sera livré à l'adresse de l'abonné uniquement. Offre valable jusqu'au 08/12/2024 pour une distribution sous environ 15 jours ouvrés à réception du bon de commande. L'abonné dispose d'un délai de 2 mois pour contacter le service Clients si non réception de son livre. Le renvoi du livre se fera exclusivement à l'adresse de l'abonné et à son attention, dans les 15 jours qui suivent l'enregistrement de la réclamation. Si, au moment de sa réception, le livre s'avérait non conforme, l'abonné disposera d'un délai de 10 jours ouvrés pour contacter le service Clients qui lui enverra un bon de retour lui permettant de procéder à un échange. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique à des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés. Elles sont conservées 3 ans. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients - TSA 80001 35071 Rennes Cedex. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit par mail (pdp@sipa.ouest-france.fr) notre Délégué à la Protection des Données : Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 - Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300000 € - 377714654 RCS Rennes



SOCIÉTÉ OUEST-FRANCE,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social :
10, rue du Breil - 35000 RENNES.
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Rédaction de Paris :
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottareau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quéfémer, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffé.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 432€

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé). Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Additi média,
tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni. Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.



Tirage du
lundi 18 novembre 2024 :
477 812

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502